

Luc Couture ing. POUR CONTINUER LE TRAVAIL AMORCÉ

J'aimerais profiter de ce second texte pour répondre aux trois questions qui m'ont été le plus souvent posées depuis le début de la campagne électorale.

1) Quand la tutelle sera-t-elle levée?

À mon avis, les trois administrateurs désignés par le gouvernement recommanderont la levée de la tutelle quand ils auront acquis la conviction que Conseil d'Administration (CA) est en mesure de prendre les décisions nécessaires pour protéger le public d'une façon continue.

2) Pourquoi solliciter un nouveau mandat?

Depuis ma nomination au CA en octobre 2016, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs séances du CA et du comité des Ressources Humaines. En dépit de l'investissement de temps et d'énergie requis afin d'accomplir ces fonctions, j'ai trouvé mon expérience des six derniers mois très enrichissante et très valorisante.

J'ai le sentiment d'avoir apporté une contribution intéressante et je suis convaincu que ma présence au sein de l'équipe des administrateurs peut aider l'Ordre des Ingénieurs du Québec (OIQ) à retrouver son autonomie.

3) Pourquoi devrais-je voter pour Luc Couture ?

Inscrit à l'OIQ de façon ininterrompue depuis 1982, je possède une expérience pratique diversifiée de l'exercice de la profession ayant occupé, au cours de ma carrière, des postes à caractère technique, en gestion de projets, en gestion de personnel et en développement des affaires.

Ces expériences acquises dans des secteurs aussi variés que le manufacturier, le génie-conseil, le recrutement et le développement économique me sont très utiles lors de nos délibérations. De plus, j'ai l'énergie, le temps et le goût de continuer à valoriser notre profession.

Je sollicite votre appui et votre vote afin de poursuivre mon implication au sein de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

N'hésitez pas à me contacter à luc coutureing@hotmail.com

Merci



Luc Couture ing. (36307)

www.linkedin.com/in/luc couture

